



Commande et livraison d'un meuble non conforme ?

Par **Nescio**, le **01/07/2011** à **23:18**

Bonjour,

Ma belle-mère (80 ans) a commandé un meuble de 70 cm de large et d'une couleur chêne claire (couleur de sa chambre déjà fabriquée par le même ébéniste. Or, lors de la livraison faite par l'entreprise, environ 4 mois plus tard il se trouve que ce meuble fait 80 cm de large et que la couleur ressemble plus à du chêne foncé et de plus est couvert de poussière. Malgré tout ma belle-mère règle le montant soit 750 euros (ce qui me semble excessif) et ne refuse pas le meuble. Avons-nous un ou des recours afin de refuser ce meuble de façon à ce qu'il soit conforme à la demande initiale ? (info porté en manuscrit dans la commande avec versement acompte de 250 E).

Mon épouse et moi pensons que ma belle-mère à été abusée au regard de son age...!

Avons nous les moyens juridique pour palier à ce manque de professionnalisme

Merci